

**Sujet :** BALDACCINI Nathalie demande : sentier littoral Le PRADET

**Date :** Sun, 25 Oct 2020 16:23:28 +0100

Bonjour

En tant que co-proprétaire du lotissement Jeanne d'Arc Bellevue une résidence fermée et

sécurisée par un portail... , je vous alerte sur les faits suivants concernant le sentier du littoral entre les plages des Bonnettes et de la Garonne

o pas de concertation des propriétaires concernés,

o pas de négociation sur le tracé et les aménagements envisagés,

o aucune autorisation demandée aux colotis,

o pas d'affichage sur place aux Bonnettes concernant ce projet, pas d'affichettes en ville ou sur les panneaux dédiés à cet usage en mairie,

o article du 5 octobre 2020 dans le Var Matin peu exhaustif car ne mentionnant pas l'escalier appartenant à l'ASL Jeanne d'Arc à partir de la plage des Bonnettes,

o impossible d'accéder à l'étude CEREMA de mars 2014 pourtant mentionnée dans l'enquête publique ; depuis aucune autre étude géologique n'a été réalisée alors que, la falaise s'est effondrée en 2015 et continue de s'écrouler,

o aucune étude préalable sur les risques de sécurité (feux de pique nique déjà actuellement le soir sur la plage et pouvant désormais se faire en retrait en zone boisée,

o aucune prévision mentionnée concernant l'accessibilité et la sécurité lors des travaux (passage des engins sur des parties privées avec le risque de dégradations évidentes)

o aucune protection des piétons dans la partie de sentier carrossable et aucun éclairage (or, déjà les véhicules ne peuvent se croiser dans cette partie),

Pour toutes ces raisons, je vous demande de bien vouloir revoir le tracé.

Sincères salutations

----

Profil : particulier

Nom : BALDACCINI

Prénom : Nathalie

Code postal : 83220

Ville : Le Pradet